

### **Retour sur les « traces » : utilité et usage**

Les traces des trois dernières réunions n'ont pas été diffusées. Cela sera fait. Leur utilité semble confirmée, leurs limites de compte-rendu subjectif assumées. Elles devraient inciter les participants aux réunions du mardi, comme ceux et celles qui sont empêché-e-s à réagir.

La difficulté éprouvée par leur auteur dans la rédaction des traces de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre permet de revenir sur le drame qui s'y est joué : le départ de l'un d'entre nous à partir d'un malentendu autour des termes « managers »

« management » opposés à « salariés ». Les aspects personnels pour ceux qui connaissaient mieux notre collègue ne doivent pas masquer les aspects collectifs. Notre façon de débattre, de produire du commun entre nous. Notre diversité d'expériences, de genre, d'activité professionnelle, de préoccupations... est nécessairement source de malentendus entre nous. Mais c'est aussi une richesse, une ressource qui nous oblige à construire, en croisant nos expériences respectives, non pas des consensus à priori, mais des « entités » relativement partagées. C'est notre façon de concrétiser notre projet « travail et politique » en savoirs, controverses, prises de position sur les questions d'actualité pour les livrer au débat public, dans l'espace public. C'est inédit, compliqué. Il nous faut assumer collectivement le caractère expérimental et inconfortable de cette aventure commune.

Cela témoigne « des difficultés que nous rencontrons tous dans nos expériences du travail et du collectif » et que nous vivons à partir de nos expériences personnelles, que l'on soit syndicaliste, retraité, analyste du travail, chercheur, militant politique... ou patron, manager, salarié, ou même bénévole... c'est ce que nous éprouvions à partir de ce que nous sommes, et ce que nous portons dans nos réunions mensuelles du mardi, à Travail et Politique.

Et comme le fait remarquer l'un d'entre nous, absent le 1<sup>er</sup> décembre : « C'est là qu'on mesure l'importance d'avoir été présent pour comprendre de quoi on parle ensuite... Enfin, on peut quand même essayer de deviner ». Une façon de nous rappeler à tous que nous ne sommes pas des abstractions mais des êtres humains de chair et d'os, qui agissent, réfléchissent, ressentent, s'engagent... avec et en confrontation avec d'autres ! »

Et chacun en tire les leçons, en assume les conséquences, réagit à sa façon et transforme de fait notre groupe en collectif...

### **Théâtre et travail**

Le rappel de la séance prochaine de projection du film « Les règles du jeu » le 19 janvier prochain ouvre un débat sur les expériences théâtrales qui mettent en scène le travail (compagnie de théâtre La Mouline à la Cartoucherie de Vincennes, la compagnie Nadje, le théâtre de l'Opprimé...)

Il serait intéressant pour nous de faire une liste des compagnies qui expérimentent des façons originales d'explorer ces expériences de vie au travail, de les interroger sur leurs propres modes de travail, et peut-être de nouer des partenariats entre notre association et ces compagnies ; en respectant bien sûr

leur indépendance dans la façon de réaliser leur propre activité artistique.  
Dans le même fil, l'un de nous signale l'existence d'une association basée à Lyon sur « Cinéma et Politique ».

Une réflexion personnelle nous a été communiquée par J.M. Bergère : « Les espaces publics du théâtre de l'Opprimé ». Projet d'article pour la revue « Metaxis ».

## **Retour sur la préparation de notre initiative publique**

Pour l'organisation et le contenu envisagés, nous repartons de notre dernière réunion (cf. traces de la réunion du mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015).

Deux sujets ont été envisagés comme terrains d'ancrage de nos échanges : le temps de travail et l'évaluation du travail à partir de l'analyse des décalages entre le droit (qui se veut protecteur des salariés) et le contenu du travail (qui a ses propres dynamiques d'évolution). Faut-il les aborder tous les deux à la prochaine réunion ou faire deux séances séparées ?

A partir de la problématique du temps de travail on peut dérouler de nombreux fils :

- Le travail dominical dans le commerce par exemple.
- Les amplitudes horaires de travail dans la réalité du vécu des salariés et autres travailleurs.
- Les horaires en îlots (1,5 million de salariés concernés dans le commerce)
- Le travail de fond sur l'activité professionnelle, réalisé au sein des organisations syndicales avec des cabinets de conseil, d'ergonomie.
- La réalité du temps de travail en lien avec son contenu et son organisation, la qualité de vie au travail, dans les entreprises, dans leur grande diversité.
- Le travail des caissières pour qui le temps de travail constitue un paramètre fondamental : un exemple parmi d'autres, tous différents.
- La spécificité des problématiques du temps de travail selon les secteurs : la propreté, l'aide à la personne...
- Le rapport entre le conventionnel et la loi...

Face à cette diversité, et dans notre souci de rester ancrés sur le réel du travail, nous décidons de partir d'expériences concrètes rapportées par les intéressés eux-mêmes, d'en faire une sorte de force de rappel pour construire nos positionnements.

Nous pourrions organiser ainsi notre débat public :

- Présentation rapide de l'association par le président
- Deux interventions liminaires pour lancer le débat qui partirait de deux situations spécifiques présentées et analysées par et avec les protagonistes, interrogés par des membres de notre collectif.
- Débat avec les participants à la réunion.
- Interventions pour donner le positionnement de l'association.

Un flyer sera élaboré pour diffusion dans les réseaux.

Yves Baunay

*PJ : « La gouvernance par les chiffres » d'Alain Supiot*